

La mise en œuvre du GDPR au sein d'une filiale bancaire

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Martina DUCHONOVA - Head of Data Protection

16/10/2017



BNP PARIBAS

The bank for a changing world

Agenda

- 1. Situation particulière de BNP Paribas Securities Services**
 - 2. Etapes de mise en conformité de BNP Paribas Securities Services vis-à-vis du GDPR**
 - A. Définition de la gouvernance du projet**
 - B. Recensement de l'existant - Analyse des écarts**
 - C. Analyse budgétaire**
 - D. Planning**
 - E. Plan de remédiation**
 - F. Définition de la gouvernance cible (TOM - Target Operating Model)**
 - G. Communication et sensibilisation**
 - 3. Points d'attention**
 - 4. Questions et réponses**
-

1

SITUATION PARTICULIÈRE DE BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES



Situation particulière de BNP Paribas Securities Services

- Filiale du Groupe BNP Paribas
- Présence dans 34 pays
- Plusieurs data centers (hubs) dans certains pays hors de l'UE
- Fonctionnement de certains services 24h sur 24h/7
- Gestion centralisée de certains services
- Nombre très important des applications informatiques utilisées
- Multiples externalisations de services (in/out)
- Rôle de prestataire dans la majorité des services fournis aux clients (B2B/B2B2C modèle)

CHALLENGES

- Pilotage centralisé par le Groupe BNP Paribas
- Transfert des données personnelles dans le monde entier
- Recours aux prestataires de services dans le monde entier
- Conformité des applications
- Rôle particulier : exigence des clients de BNP Paribas Securities Services à être en conformité avec GDPR (mise en conformité des contacts et des applications)



2

ETAPES DE MISE EN CONFORMITÉ DE BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES VIS-À-VIS DU GDPR



A. Définition de la gouvernance du projet

- **Positionnement du Groupe**
- **Parties prenantes :**
 - **Positionnement de(s) sponsor(s)**
 - **Compétence des personnes en central et à l'international**
 - **Ressources externes**

CHALLENGES

- Identification des contributeurs et mise en place de la gouvernance de la prestation (organisation d'ateliers, comités, comptes rendus, etc.)
- Avoir des personnes compétentes (interne/externe) pour mener le projet réglementaire qui implique toute la société
- Avoir des prestataires compétents pour tout le Groupe BNP Paribas (appel d'offre : compétence des sociétés sur le marché)

B. Recensement de l'existant – Analyse des écarts

- **Modèle Groupe**
- **Identification des « chantiers » du GDPR**
- **Identification des points de non-conformité**
- **Evaluation du risque de chaque « chantier »**

CHALLENGES

- S'approprier un modèle Groupe pour la situation spécifique de BNP Paribas Securities Services
- Etude à mener avec les métiers et les pays
- Exhaustivité des points de non-conformité
- Bonne estimation du risque de non-conformité vis-à-vis du GDPR

C. Analyse budgétaire

- **Instruction du Groupe**
- **Identification de budget par « chantier » du GDPR**
- **Identification des points précis par « chantier »**
- **Défi de réduction de budget**

CHALLENGES

- S'approprier un modèle Groupe pour la situation spécifique de BNP Paribas Securities Services
- Etude à mener avec les métiers et les pays lors des réunions de travail « chantier par chantier »
- Bonne compréhension de chaque chantier pour défendre le budget
- Présentation de scénarios pour réduire le budget et comparaison entre les scénarios avec les risques associés



D. Planning

- Instances imposées par le Groupe
- Positionnement de toutes les instances internes concernées par le projet
- Positionnement des « chantiers » dans le temps

CHALLENGES

- Insérer BNP Paribas Securities Services dans l'approche du Groupe
- Cohérence des « chantiers » à mener avec le budget et le personnel disponible en France et à l'international
- Création du planning très serré (25/05/2018) avec les « chantiers » au-delà de 25/05/2018 (selon l'estimation du risque)

E. Plan de remédiation

- Structuration et organisation des différents « chantiers » de remédiation (objectif, structure, budget, ressources, etc.)
- « Chantiers » de mutualisation avec le Groupe
- Interlocuteurs nécessaires

CHALLENGES

- Insérer BNP Paribas Securities Services dans l'approche du Groupe
- Cohérence des « chantiers » à mener avec le budget et le personnel disponible en France et à l'international
- Evaluation des actions de remédiation pour priorisation (risque, complexité, budget...) et validation
- Identification et mobilisation des interlocuteurs nécessaires



F. Définition de la gouvernance cible (TOM - Target Operating Model)

- Dépendante de l'organisation du Groupe BNP Paribas
- Animation de la gouvernance projet et de la communauté des différents interlocuteurs concernés
- Suivi de l'avancement et coordination des « chantiers »
- Plan de gestion de la protection des données personnelles

CHALLENGES

- Définition de la gouvernance avec répartition et documentation des rôles et responsabilités entre les différents acteurs (central/local, métiers/fonctions, Compliance/Legal/Data Office)
- Animation de la gouvernance projet et de la communauté des différents interlocuteurs concernés
- Création d'un plan de gestion de la protection des données personnelles pérenne dans le temps (RUN)

G. Communication et sensibilisation

- Population cible
- Média
- Planning

CHALLENGES

- Point clé pour réussir le projet
- Identification de la population clé (membres de la direction, communauté de la protection des données personnelles, salariés, clients, etc.)
- Identification des médias utilisés (newsletters, présentations, brochures, good practices booklet, etc.)
- Identification et mobilisation des interlocuteurs nécessaires



3

POINTS D'ATTENTION



Points d'attention

- Registre de traitements
- Data Protection Officer « DPO »

CHALLENGES

- Registre des traitements / registre des applications informatiques / registre des activités sous-traitées (en interne / externe) :
 - Avoir un registre automatique ou semi-automatique applicable pour l'ensemble de BNP Paribas Securities Services et le Groupe BNP Paribas (outil, mises à jours, alertes, etc.)
 - Compétence des Métiers à fournir les informations en France et l'étranger
 - Définir un pays « pilote »
- DPO :
 - Compétences, certification, positionnement, mutualisation, situation marché, rémunération, etc.



4

QUESTIONS ET RÉPONSES

